CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58505** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991

Raison sociale : ENTREPRISE JEAN DE MICHELI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/1999

Capital : 7 622

26 BIS AVENUE CAMILLE PROST
39000 LONS-LE-SAUNIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 91 B 171 383442969

Siret : 383 442 969 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4305289

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020 160387

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020 160387

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/04/2026

Téléphone : 03 84 24 43 50 **Fax :**

Portable : 06 37 41 24 50

Responsabilité légale :
DE MICHELI CELINE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sarl.de.micheli@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 679 074 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	04/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 10:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.